COVID-19 Le Centre hospitalier maintient l'accès aux soins des patients

L'Hôpital Lozère s'organise

L'Hôpital Lozère met en place les contrôles de pass sanitaire à l'entrée pour les visiteurs et les patients non urgents. Face à la recrudesence des cas de Covid et l'activation du plan blanc en Occitanie le 4 août, certaines opérations commencent à être déprogrammées.

Depuis le 9 août dernier, les usagers, patients, accompagnants et visiteurs doivent disposer d'un pass sanitaire valide pour accéder aux établissements de santé.

L'Hôpital Lozère a mis en œuvre ces nouvelles mesures en préservant au maximum l'accès aux soins et les visites des proches, et ce afin de ne refuser aucun patient. Il est important et nécessaire d'accompagner ces mesures avec souplesse et progressivité en privilégiant l'information, le soutien, l'aide et la pédagogie.

Ce dispositif ne s'appliquera pas aux patients nécessitant en urgence des soins ou une admission.

Le pass sanitaire est obligatoire pour toute personne majeure souhaitant se rendre à l'Hôpital en consultation ou en visite. Il deviendra obligatoire à partir du 30 septembre 2021 pour les jeunes de 12 à17 ans.

L'une des trois preuves suivantes peut constituer un "pass sanitaire" :

- Le passeport vaccinal (ou le certificat de vaccination) contre la Covid-19,
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures,
- Un certificat de rétablissement après contamination par la COVID-19, datant d'au moins onze jours et de moins de six mois.

Pour le bon déroulement d'une venue à l'Hôpital Lozère, il est demandé de présenter un pass sanitaire aux bornes de contrôle que seront positionnées à chaque entrée.

À compter de ce jeudi 19 aout, des agents d'accueil viendront compléter le dispositif afin d'accompagner le contrôle des pass sanitaire sur le site vallée du lot (Mende).

Les personnes non vaccinées sont invitées à prendre leurs dispositions afin d'être en possession d'un pass sanitaire valide lors de leur venue. Cette anticipation doit permettre d'accéder aux consultations externes et au plateau technique de l'Hôpital Lozère sans difficulté et de pouvoir rendre visite à vos proches dans le respect des horaires et des conditions qui sont autorisés. L'attention est attirée sur le fait que le port du masque et les gestes barrières restent obligatoires à l'Hôpital Lozère.

Le Centre Hospitalier de Florac, ainsi que celui de Marvejols, et les EHPAD du Bleymard et de Villefort, relevant de l'Hôpital Lozère disposeront également d'une borne de contrôle à l'entrée principale de ces établissements.

Les professionnels de l'établissement s'emploieront également à faire respecter ces mesures.

DES OPÉRATIONS NON URGENTES REPORGRAMMÉES

Par ailleurs, face à l'accroissement exponentiel des cas de patients Covid nécessitant une hospitalisation sur l'ensemble de la région Occitanie, et conformément aux instructions de notre ARS, l'Hôpital Lozère, soucieux de respecter la solidarité régionale et extra régionale, a réactivé son plan blanc afin d'être en capacité d'accueillir ces patients et de garantir leur prise en charge.

Mettre en place de telles organisations implique nécessairement la reprogrammation de certaines interventions chirurgicales non urgentes à une date ultérieure sans que cela ne porte préjudice à la santé du patient concerné.

De la même manière, il pourra être proposé, en fonction de l'état du patient et sans que cela n'altère sa prise en charge, une hospitalisation ou une poursuite de soins sur le site de Marvejols de l'Hôpital Lozère ou dans un des hôpitaux de proximité du territoire.

Chaque situation individuelle sera ainsi étudiée par le médecin concerné à l'aune de ces considérations en concertation avec le patient, sa famille et le médecin receveur éventuel.

L'Hôpital Lozère œuvre au mieux pour que la prise en charge se déroule sans qu'aucune perte de chance ne puisse en découler.

Deux décès liés au Covid en quatre jours en Lozère

La Lozère n'avait pas enregistré de nouveaux décès de personnes atteintes de Covid-19 depuis deux mois et demi. Ce sont deux personnes qui sont décédées des suites de Covid depuis vendredi dernier dans le département. Cinq personnes sont actuellement hospitalisées, aucune n'est en réanimation.

Au niveau régional, 49 personnes sont mortes depuis quatre jours, portant à 4777 le nombre de décès depuis le début de la pandémie.

Le taux d'incidence est toujours élevé en Lozère, avec 263 cas pour 100 000 habitants au 18 août. Ce taux s'élève même à 600 sur la tranche d'âge des 20-29 ans et à 500 chez les 10-19 ans.

Face à cette situation jugée préoccupante, la préfecture a rendu le port du masque obligatoire en extérieur en agglomération dans les communes suivantes : Langogne, Ispagnac, Gorges-du-Tarn-Causse (uniquement pour Sainte-Enimie), La Malène et Massegros-Causses-Gorges (uniquement pour les Vignes).

L'ARS continue à insister sur l'importance du respect des gestes barrières et en appelle à la vaccination pour faire face au variant Delta. Au 12 août, un peu plus de 47500 Lozériens avaient reçu au moins une première injection, soit 62,2% de la population.